

# Conditions Générales de Ventes

Date de dernière mise à jour : 17/05/2026

## ARTICLE 1 : PRÉAMBULE

La société **INFINY** édite une plateforme digitale de recrutement innovante combinant expertise humaine et technologies d'intelligence artificielle (ci-après la « Plateforme »), accessible notamment à l'adresse [www.infiny.fr](http://www.infiny.fr).

Les présentes Conditions Générales de Vente (ci-après les « **CGV** ») ont pour objet de définir les conditions contractuelles, juridiques et financières applicables à la souscription et à l'utilisation des **Services payants** proposés par INFINY.

Elles complètent les **Conditions Générales d'Utilisation (CGU)** ainsi que l'ensemble des **politiques de confidentialité et documents RGPD** applicables. En cas de contradiction, les CGV prévalent pour toutes les stipulations relatives aux conditions commerciales, tarifaires et financières.

## ARTICLE 2 : DÉFINITIONS

Les termes ci-dessous, utilisés indifféremment au singulier ou au pluriel, ont la signification suivante :

- **Visiteur** : toute personne physique naviguant sur la Plateforme sans création de compte utilisateur ;
- **Utilisateur** : toute personne physique disposant d'un compte actif sur la Plateforme, incluant notamment les Candidats, Recruteurs, Recommandeurs, Prospects, Clients, ainsi que les employés, sous-traitants, consultants et représentants des Clients expressément autorisés par ces derniers à utiliser la Plateforme ;
- **Candidat** : Utilisateur inscrivant, complétant ou diffusant un profil professionnel sur la Plateforme dans le but de rechercher un emploi, une mission, recommandant d'autres utilisateurs ou d'être recommandé auprès de Recruteurs ;
- **Recruteur** : Utilisateur professionnel, entreprise ou organisme utilisant la Plateforme afin d'identifier, évaluer, contacter, recommander et/ou recruter des talents ;
- **Recommandeur** : Utilisateur proposant des profils de Candidats, émettant des avis, recommandations ou évaluations dans le cadre du processus de recrutement, ou recommandant d'autres utilisateurs ;
- **Client** : toute personne morale ou physique ayant souscrit à une offre payante proposée par INFINY ;
- **Prospect** : toute personne manifestant un intérêt pour les services d'INFINY sans avoir encore souscrit à une offre active ;
- **Services** : ensemble des fonctionnalités, outils, contenus et prestations proposés par INFINY via la Plateforme, qu'ils soient gratuits ou payants.

## ARTICLE 3 : CHAMP D'APPLICATION

Les présentes CGV s'appliquent exclusivement aux **Clients**, à savoir aux Recruteurs et autres professionnels ayant souscrit à un abonnement ou à des options payantes proposées par INFINY.

Les Services sont accessibles **gratuitement** aux Candidats et aux Recommandeurs, lesquels demeurent soumis aux CGU et aux politiques de confidentialité.

Toute souscription à un Service payant implique l'acceptation pleine, entière et sans réserve des présentes CGU, des CGU et des documents RGPD applicables.

#### **ARTICLE 4 : ACCÈS A LA PLATEFORME – ESSAI GRATUIT**

INFINY propose à toute entreprise un **essai gratuit unique de trois (3) jours**, sans obligation de paiement préalable et sans engagement.

Le droit à l'essai gratuit est strictement limité selon le principe suivant :  
**un numéro SIRET = un seul essai gratuit.**

À l'issue de la période d'essai, le Client bascule automatiquement vers un abonnement payant correspondant à la **taille de son entreprise**, sauf résiliation avant la fin de l'essai.

La gestion des droits d'accès à l'essai relève exclusivement des systèmes internes d'INFINY, indépendamment de la solution de paiement utilisée.

#### **ARTICLE 5 : TYPOLOGIE DES ENTREPRISES ET ABONNEMENTS MINIMUMS**

Les abonnements proposés par INFINY sont déterminés en fonction de la **taille de l'entreprise Cliente** :

- **Micro-entreprise** : moins de 10 salariés  
→ Abonnement minimum requis : **Standard**
- **Petite entreprise** : de 10 à 49 salariés  
→ Abonnement minimum requis : **Premium**
- **Petite et Moyenne Entreprise (PME)** : de 50 à 249 salariés  
→ Abonnement minimum requis : **Master**
- **Grande entreprise** : 250 salariés et plus  
→ Abonnement requis : **Business uniquement**

Chaque entreprise peut librement opter pour un abonnement supérieur à celui requis par sa catégorie, sous réserve des conditions tarifaires applicables.

#### **ARTICLE 6 : DESCRIPTION DES ABONNEMENTS – MENSUELS ET ANNUELS**

INFINY propose plusieurs formules d'abonnement, disponibles en **version mensuelle ou annuelle**, dont les fonctionnalités, volumes d'usage, options et limites sont décrits de manière détaillée :

- sur les pages de souscription de la Plateforme ;
- dans les tableaux comparatifs mensuels et annuels mis à disposition des Utilisateurs ;
- et dans les documents descriptifs contractuels associés.

Les abonnements annuels reposent sur la **même structure fonctionnelle** que les abonnements mensuels, avec une tarification adaptée et avantageuse sur la durée.

## **ARTICLE 7 : CONDITIONS TARIFAIRES**

Les prix sont exprimés en euros hors taxes (HT). Les tarifs applicables sont ceux en vigueur au jour de la souscription.

INFINY se réserve le droit de modifier ses tarifs à tout moment. Toute modification tarifaire n'affectera pas les abonnements en cours et sera applicable lors du renouvellement.

## **ARTICLE 8 : PAIEMENT ET FACTURATION**

Le paiement des abonnements et options est exigible d'avance et s'effectue par l'intermédiaire du prestataire de paiement sécurisé choisi par INFINY.

Les factures correspondantes sont mises à disposition du Client dans son espace personnel.

## **ARTICLE 9 : DURÉE, RENOUVELLEMENT ET RÉILIATION**

Les abonnements sont souscrits pour une durée mensuelle ou annuelle selon la formule choisie.

Sauf résiliation effectuée avant l'échéance, les abonnements sont reconduits tacitement pour une durée identique.

Toute période entamée est intégralement due et ne donne lieu à aucun remboursement, sauf disposition légale impérative contraire.

## **ARTICLE 10 : OBLIGATIONS DU CLIENT**

Le Client s'engage à :

- utiliser les Services exclusivement dans un cadre professionnel et conforme à leur finalité ;
- respecter la réglementation applicable en matière de recrutement, d'égalité de traitement et de non-discrimination ;
- garantir la confidentialité et la protection des données personnelles traitées via la Plateforme ;
- se conformer aux CGU et aux politiques RGPD d'INFINY.

## **ARTICLE 11 : RESPONSABILITÉ**

INFINY est tenue à une obligation de moyens.

INFINY ne saurait être tenue responsable des décisions de recrutement, recommandations ou évaluations réalisées par les Clients ou Utilisateurs.

## **ARTICLE 12 : DONNÉES PERSONNELLES**

Les traitements de données personnelles sont réalisés conformément au Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD) et aux politiques de confidentialité d'INFINY.

## **ARTICLE 13 : MODIFICATION DES CGV**

INFINY se réserve le droit de modifier à tout moment les présentes CGV. Les Clients seront informés de toute modification substantielle par tout moyen approprié.

#### **ARTICLE 14 : DROIT APPLICABLE ET JURIDICTION COMPÉTENTE**

Les présentes CGV sont régies par le droit français.

Tout litige relatif à leur interprétation ou à leur exécution relève de la compétence exclusive des tribunaux de Paris, sauf disposition légale impérative contraire.